



À l'école Paul-VI,  
On "s'aime" la vie !

## Procès-verbal

### Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

30/01/2024 / 19 heures

Membres (cocher les membres présents)	
<input checked="" type="checkbox"/> Jonathan Gervais, Président <input checked="" type="checkbox"/> Kathy Fontaine, <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Ève Turcotte, membre, représentante au comité de parents <input type="checkbox"/> Chloé Flandre, membre parent <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Noële Nadeau, membre parent <input checked="" type="checkbox"/> Jean-François Rousseau, membre parent substitut <input checked="" type="checkbox"/> Johanne Vézina, membre parent substitut	<input checked="" type="checkbox"/> Simon Lachapelle, membre enseignant <input checked="" type="checkbox"/> Nadine Bergeron, membre enseignant <input checked="" type="checkbox"/> Nathalie Bruggeman, membre enseignant <input type="checkbox"/> Marie-Ève Lebrun, membre technicienne en éducation spécialisée <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Claude Marcoux, membre technicienne en service de garde <input checked="" type="checkbox"/> Julie Rousselle, directrice – non-votant au CÉ
Invités	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation et résolution	
				Sans objet	--
1.	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	Le quorum est atteint. L'assemblée débute à 19h00			
2.	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>	M. Jonathan Gervais procède à la lecture de l'ordre du jour suivie par la proposition d'adoption de Mme Marie-claude Marcoux			CE23-24-19
3.	<b>Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> novembre et suivis</b>	M. Simon Lachapelle propose l'adoption du procès-verbal <b>Adoption de l'ordre du jour</b>			CE23-24-20
4.	<b>Parole au public</b>				
5.	<b>Projet éducatif 2023-2027</b>	Une prochaine rencontre est prévue le 6 février 2024 pour finaliser le projet et celui-ci sera présenté au prochain CÉ de février.			



## Procès-verbal

### Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation et résolution	
				Sans objet	--
				Fait	F
				Non fait	NF
				En réalisation	ER
<b>6.</b>	<b>Affaires courantes</b>				
6.1	<b>Grille-matière</b>	<p>Poursuivre une autre année avec l'enseignement de musique afin de voir les bénéfiques que cette spécialité amène auprès des élèves. Marie-Ève Turcotte propose qu'on regarde du côté du parascolaire pour offrir des activités, elle propose également de pouvoir se requestionner chaque année sur les trois disciplines (musique, art dramatique et danse)</p> <p>Mme Marie-Ève Turcotte propose l'adoption de la grille matière tel que présentée.</p> <p><b>Approbation avec les propositions pour le futur</b></p>			CE23-24-21
6.2	<b>Règles d'utilisation du cellulaire</b>	<p>M. Jonathan Gervais propose l'approbation</p> <p><b>Approbation</b></p>			CE23-24-22
6.3	<b>Aide aux parents</b>	<p>Nadine Bergeron propose de s'abonner à la plateforme Aider son enfant.com</p>			
6.4	<b>Photographe scolaire</b>	<p>Jonathan Gervais propose Ynaimage pour la prise de photos scolaire 2024-2025</p> <p><b>Approbation</b></p>			CE23-24-23
<b>7.</b>	<b>Suivi des comités</b>				
7.1	<b>Projet cour d'école</b>	<p>Statut quo</p>			
7.2	<b>Financement</b>	<p>Nous recevrons un montant de 400 \$ pour la campagne de financement BôSapin.</p> <p>Mme Nadeau demande de voir ce qu'il en est des étiquettes avec un don à l'école de la compagnie C'est à moi. La validation montre un montant et un rappel sera fait aux parents que cela existe pour l'année prochaine.</p>			



## Procès-verbal

### Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation et résolution	
				Sans objet	--
8.	<b>Information</b>			Fait	F
8.1	<b>Parole à la représentante du comité de parents</b>	Marie-Ève Turcotte fera parvenir le résumé.		Non fait	NF
8.2	<b>Parole à la représentante du service de garde</b>	Période d'inscription du 20 au 29 mars 2024. La journée pédagogique du 29 janvier sortie au Centre des Sciences de Montréal 189 élèves ont participé. Cette sortie a été très appréciée. Les prochaines journées sont prévues les 15 et 16 février. Le 15 sortie au Taz pour les grands et récréofun pour les petits. Le 16 sortie au Parc Michel-Chartrand pour glisser.		En réalisation	ER
9.	<b>Divers</b>				
9.1	<b>OPP</b>	Mme Nadeau se propose pour reprendre la liste des parents pour l'OPP et de se concentrer sur des activités ponctuelles à organiser comme moyen de financement puisque peu de parents ont donné leur nom.			
9.2	<b>Persévérance scolaire</b>	Un courriel a été envoyé à tous les parents pour les inviter à écrire un petit message de persévérance à faire parvenir à l'enseignant(e). Les élèves recevront également des certificats pour souligner leur persévérance scolaire. Les enseignants (es) proposent d'écrire un message à ceux et celles qui n'en auront pas reçus.			
9.3	<b>Mesures protégées et dédiées</b>	L'article 473.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> (RLRQ chapitre I-13.3), prévoit que le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement.			CE23-24-24



## Procès-verbal

### Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

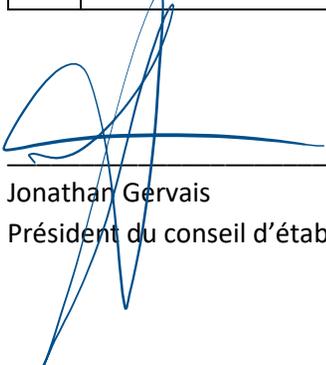
N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation et résolution	
				Sans objet	--
		<p>Ainsi, les règles budgétaires de l'année scolaire 2023-2024 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements.</p> <p>Par ailleurs, les règles budgétaires pour l'année scolaire 2023-2024 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Une reddition de comptes doit être faite à ce sujet, dans l'outil informatique CollecteInfo du ministère de l'Éducation. Les allocations non utilisées ou utilisées à des fins non prévues feront l'objet d'une récupération par le Ministère.</p> <p>Julie Rousselle a présenté au conseil d'établissement l'attestation du Centre de services scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.</p> <p>Les directeurs d'établissement ont convenu, lors de rencontres du Comité consultatif de gestion, de mettre en commun certaines allocations dédiées tel qu'expliqué par le Centre de services scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.</p> <p>En effet, bien que les établissements aient le choix des moyens à prendre pour répondre aux besoins de leurs élèves, certaines</p>			



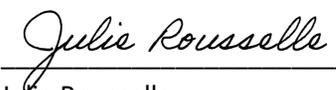
## Procès-verbal

### Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation et résolution	
				Sans objet	--
		<p>allocations dédiées ou protégées aux établissements ont été regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de cette attestation et de l'utilisation de ces mesures dans l'école.</p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Simon Lachapelle il est résolu à l'unanimité:</p> <p>Que le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.</p>			
<b>10.</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	Levée de l'assemblée à 21h39			



Jonathan Gervais  
Président du conseil d'établissement



Julie Rousselle  
Directrice